

PROGRAMME DE FORMATION – CSE : RÔLE ET ATTRIBUTIONS

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les règles juridiques sur le fonctionnement du CSE
- Connaître les principales attributions du CSE
- Comprendre les moyens d'action du CSE

Prérequis :

Notions de base en droit du travail

Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.

Public concerné :

Directeurs juridiques, DRH/RRH, managers et responsables hiérarchiques

Moyens pédagogiques :

- Support de présentation power point
- Webinaire

Coût pédagogique HT:

Selon devis, en fonction du nombre de participants

Lieux et dates :

Formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %

Horaires :

- [.]

Effectif par session :

- Minimum 1 personne
- Maximum 6 personnes

Matériel nécessaire :

- Ordinateur portable

Modalités d'évaluation en amont :

- Recueil des besoins des participants
- Evaluation initiale

Modalités d'évaluation en aval :

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de participation
- Certificat de réalisation

Intervenant :

- Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience)

Durée :

[.]

Programme :

Présentation théorique :

Fonctionnement du CSE
Attributions du CSE
Moyens du CSE
Contentieux du CSE

CAS PRATIQUE

Les avantages de cette offre sont :

- L'accompagnement par un avocat (>10 ans d'expérience)
- La montée en compétences des participants sur le droit du travail
- L'adaptation du module aux besoins exprimés en amont
- L'animation interactive de la formation
- La présentation d'exemples concrets et de cas pratiques

Contact :

- **Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience) :** gmenard@soffal.fr

